



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **6^e** jour du mois de **juin** de l'an **2016**, à **19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Karine Grenier, conseillère
Mme Nicole Gagnon, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Katherine Beaudoin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-06-111

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 10 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux du mois de mai 2016
 - 1.2.1 Adoption du procès-verbal du 2 mai 2016
 - 1.2.2 Adoption du procès-verbal du 12 mai 2016
 - 1.2.3 Adoption du procès-verbal du 31 mai 2016

2 Administration générale et financement

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 avril au 15 mai 2016
- 2.2 Dépôt des états financiers du site d'enfouissement
- 2.3 Demande d'appui à la Semaine québécoise des personnes handicapées
- 2.4 Demande d'appui de l'Association des résidents des Trois-Lacs
- 2.5 Mandat à Monty Sylvestre concernant un dossier au TAQ

3 Législation

- 3.1 Adoption du Règlement 171-16 décrétant une dépense et un emprunt de 650 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue Gosselin nord

4 Sécurité publique

- 4.1 Dépôt des rapports incendie

5 Transport - Voirie

- 5.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- 5.2 Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route
- 5.3 Demande et autorisation d'extension du délai de l'offre d'achat de l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel à Wotton



Initiales

Maire

DG

6 Hygiène du milieu et Environnement

- 6.1 Recyclage dans les lieux publics - Programme hors foyer d'Éco entreprises Québec
- 6.2 Demande de soumission pour l'entretien des génératrices installées aux stations d'eau potable et d'eaux usées et la génératrice mobile
- 6.3 Adhésion au Fonds intermunicipal de défense de l'eau
- 6.4 Demande de la SDSEW – Barils récupérateurs d'eau de pluie

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 Poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement
- 7.3 Demande de la SDSEW - Plantes et végétaux au Parc des Érables

8 Loisirs et culture

- 8.1 Poste d'agent en loisirs

9 Rapport des comités et événements à venir

10 Période de questions (30 minutes maximum)

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 Résidence pour personnes âgées de Wotton

12 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption des procès-verbaux du mois de mai 2016

1.2.1 Adoption du procès-verbal du 2 mai 2016

Résolution 2016-06-112

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.2 Adoption du procès-verbal du 12 mai 2016

Résolution 2016-06-113

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.3 Adoption du procès-verbal du 31 mai 2016

Résolution 2016-06-114

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Adoption des comptes à payer du 16 avril au 15 mai 2016

Résolution 2016-06-115

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés entre le 16 avril au 15 mai 2016, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **100 952,56 \$**.

ADOPTÉE

2.2 Dépôt des états financiers du site d'enfouissement

Dépôt est fait en séance publique des états financiers du site d'enfouissement.

2.3 Demande d'appui à la Semaine québécoise des personnes handicapées

Résolution 2016-06-116

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve important de sensibiliser la population à l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard de la participation des personnes handicapées à la vie de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite souligner et féliciter à nouveau le projet du Comité des loisirs de Wotton d'adaptation des sentiers du Parc des Érables aux personnes à mobilité réduite;

***Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité appuie la 20^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui bat présentement son plein (1^{er} au 7 juin 2016).

QUE la municipalité encourage les gens à adopter des habitudes et attitudes favorisant l'inclusion sociale des personnes handicapées.

ADOPTÉE

2.4 Demande d'appui de l'Association des résidents des Trois-Lacs

Résolution 2016-06-117

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier provenant de l'Association des résidents des Trois-Lacs afin de procéder à la réfection du ponton servant exclusivement d'outil de travail pour les activités des bénévoles de l'Association (installation et enlèvement des bouées, enlèvement des arbres et débris qui sont à la dérive sur le lac suite aux inondations et nettoyage de la rivière);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a, sur son territoire, dans le premier lac, trois (3) des vingt-sept (27) bouées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton est responsable de l'entretien de la fosse à sédiments située sur son territoire et en assume seule les frais;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de cette fosse profite grandement aux Trois-Lacs;

***Un vote est demandé pour ce point
4 pour, 2 contre
Il est majoritairement résolu***



Initiales

Maire

DG

QUE la municipalité accorde un montant de 300 \$ à l'Association des résidents des Trois-Lacs pour la réfection de leur ponton.

ADOPTÉE

2.5 Mandat à Monty Sylvestre concernant un dossier au TAQ

Résolution 2016-06-118

CONSIDÉRANT l'avis reçu le 6 juin 2016 relatif à une requête déposée au Tribunal administratif du Québec (TAQ) - dossier SAI-Q-217451-1605;

**Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu**

QUE le conseil mandate la firme Monty Sylvestre afin de la représenter dans le dossier SAI-Q-217451-1605 devant le TAQ.

ADOPTÉE

3 LÉGISLATION

3.1 Adoption du Règlement 171-16 décrétant une dépense et un emprunt de 650 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue Gosselin nord

Résolution 2016-06-119

**Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu**

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement 171-16 décrétant une dépense et un emprunt de 650 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue Gosselin nord au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

ADOPTÉ

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Dépôt des rapports - incendie

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports incendie reçus en mai 2016 et M. Michel McDuff en fait la lecture.

ADOPTÉE

5 TRANSPORT - VOIRIE

5.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Résolution 2016-06-120

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 24 000 \$ dans le cadre du PAARRM 2016-2017 du bureau de la Députée Karine Vallières;



Initiales

Maire

DG

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit informer le bureau de la Députée de la localisation et la nature de travaux réalisés;

**Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu**

QUE les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme se décrivent comme suit :

- Remplacement de ponceaux : Rangs C, 6^e, et 16^e, Chemin Perreault
- Rechargement et gravelage : Rangs C et 2^e
- Creusage de fossés : Rangs 1^{er}, 2^e, 6^e et 16^e, Chemin des Lacs et Chemin Courtemanche

ADOPTÉE

5.2 Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route

Résolution 2016-06-121

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, de l'organisme Tour du silence, une demande d'ajout de panneaux de signalisation sur les routes asphaltées de compétences municipales afin de sensibiliser les conducteurs au partage de la route avec les cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a été créé suite au décès d'un jeune homme à vélo de 14 ans qui a été happé à mort par un autobus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité accorde de l'importance à la sécurité des usagers de ces routes;

**Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu**

QUE la Municipalité de Wotton procède à l'achat de panneaux de signalisation pour les routes asphaltées de compétences municipales et sur la route la plus empruntée par les cyclistes menant au Mont-Ham afin de sensibiliser les conducteurs au partage de la route avec les cyclistes.

ADOPTÉE

5.3 Demande et autorisation d'extension du délai de l'offre d'achat de l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel à Wotton

Résolution 2016-06-122

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé, le 18 janvier 2016, à signer une offre d'achat avec l'entreprise EQPR inc. (vendeur) en vue d'acquérir l'immeuble situé au 533, rue du Parc Industriel à Wotton;

CONSIDÉRANT QUE selon cet offre, les parties devaient signer un acte de vente le ou avant le 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction était conditionnelle à l'obtention du financement provenant du MAMOT, conformément à l'article 6.1 de l'offre d'achat;

CONSIDÉRANT QUE lors de la procédure d'enregistrement relatif à ce règlement d'emprunt, le nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire a été atteint;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 2 mai 2016, le conseil municipal a fixé la date du scrutin référendaire au 17 juillet 2016;

Sur proposition de Karine Grenier,



Initiales

Maire

DG

Il est unanimement résolu

QUE la municipalité demande à l'entreprise EQPR inc. une extension des délais prévus à l'article 7 de l'offre d'achat, et ainsi, remplacer le 1^{er} juillet 2016 par le 1^{er} octobre 2016 pour la signature de l'acte de vente et la prise de possession des lieux.

QUE le vendeur fasse part de son acceptation ou non acceptation, par écrit, à la municipalité avant le ou avant le 17 juin 2016.

QUE la municipalité mandate et autorisation la mairesse et la directrice générale à signer tout document nécessaire à cette extension de délai.

ADOPTÉE

6 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Recyclage dans les lieux publics - Programme hors foyer d'Éco entreprises Québec

Résolution 2016-06-123

CONSIDÉRANT QU'un programme subventionnant les bacs à déchets et recyclage dans les lieux publics est présentement en cours;

CONSIDÉRANT QUE ce programme subventionne jusqu'à 70 % des coûts relatifs à ces installations;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de poser des actions favorisant l'environnement;

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le Programme hors foyer d'Éco entreprises Québec.

ADOPTÉE

6.2 Demande de soumission pour l'entretien des génératrices installées aux stations d'eau potable et d'eaux usées et la génératrice mobile

Résolution 2016-06-124

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien et d'inspection des génératrices aux stations d'eau potable et d'eaux usées et la génératrice mobile vient à échéance à la fin juin 2016;

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres ou soumissions pour l'entretien et l'inspection des génératrices de la municipalité.

ADOPTÉE

6.3 Adhésion au Fonds intermunicipal de défense de l'eau

Résolution 2016-06-125

CONSIDÉRANT QUE l'eau est un enjeu environnemental important;

CONSIDÉRANT QU'un fonds existe afin de venir en aide aux municipalités dans l'éventualité où elles auraient des besoins financiers en ce qui concerne la défense légale de l'eau;



Initiales

Maire

DG

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif eau et environnement de la municipalité recommande au conseil municipal d'adhérer à ce fonds;

***Sur proposition de Dominique Morin,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité adhère au fonds intermunicipal de défense de l'eau pour un montant d'un (1) dollar par habitant (adhésion unique valide tant et aussi longtemps que le fonds est en vigueur).

ADOPTÉE

6.4 Demande de la SDSEW – Barils récupérateurs d'eau de pluie

Résolution 2016-06-126

CONSIDÉRANT la demande de la SDSEW d'installer quelques barils récupérateurs d'eau de pluie aux coins des bâtiments municipaux pour l'arrosage des végétaux de la municipalité ou de la SDSEW;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il s'agit d'un bon moyen d'économiser de l'eau potable;

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité convienne des endroits stratégiques où installer les barils récupérateurs d'eau de pluie, pour ensuite procéder à la commande du nombre nécessaire.

ADOPTÉE

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste des permis et certificats émis est déposée représentant quatorze (14) permis pour une valeur totale des travaux de 112 500 \$.

7.2 Poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement

Résolution 2016-06-127

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation de son budget 2016, le conseil municipal avait prévu augmenter le nombre d'heures hebdomadaires de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, notamment pour augmenter le nombre de dossiers de nuisance pris en charge;

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE le nombre d'heures hebdomadaires de l'inspectrice en bâtiment et en environnement passe de quatorze (14) à vingt-et-un (21), et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

7.3 Demande de la SDSEW - Plantes et végétaux au Parc des Érables

Résolution 2016-06-128

CONSIDÉRANT la demande de la SDSEW d'obtenir un budget pour procéder à l'achat de plantes et végétaux;

***Sur proposition de Dominique Morin,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité octroie un budget maximal de 500 \$ à la SDSEW afin d'acheter des plantes et des végétaux qui seront plantés exclusivement au Parc des Érables.

QUE la municipalité demande à la SDSEW de débloquer une partie de son budget pour installer des plantes et végétaux dans ses bacs en bois.

ADOPTÉE

8 LOISIRS ET CULTURE

8.1 Poste d'agent en loisirs

Résolution 2016-06-129

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agent en loisirs n'est pas un poste syndiqué à la demande de la municipalité puisque ce poste était à l'essai en tant que projet pilote, et ce pour une période d'un (1) an;

CONSIDÉRANT QUE le délai d'un (1) an a expiré en mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité nécessite d'un délai additionnel afin de se pencher sur l'orientation future de ce poste;

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité demande à la partie syndicale d'accepter un délai additionnel d'un (1) an, soit en mai 2017, afin de se pencher sur l'orientation future de ce poste.

QU'une augmentation salariale de 2,25 % soit octroyée à l'agente de loisirs et ce rétroactivement à sa date anniversaire d'embauche (20 mai 2015).

ADOPTÉE

9 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de question est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.



Initiales

Maire

DG

11.1 Résidence pour personnes âgées de Wotton

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2016-06-130

*Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu*

QUE la séance soit levée à 20 h 28.

ADOPTÉE

**Katy St-Cyr,
Mairesse**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière**